

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 FEVRIER 2020**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. GUYOT

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. GIRARD, E. GUYOT, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MAZINGUE-DESAILLY, R. PESCHEUX, J. VILLALON.

Absents excusés :

A. PINCHEMAILLE pouvoir à R. PESCHEUX

M. BOULAY, P. BOULET, E. MIGNON, C. MONIS-ARRAIOL, B. VIOLETTE, E. WERFELI

La séance est ouverte à 20 H 55.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DÉCIDE d'adhérer à la convention constitutive du groupement de commandes pour les travaux de voirie.

SOLLICITE une subvention au titre de la D.E.T.R 2020 pour des travaux de rénovation des façades de la mairie et remplacement des fenêtres et volets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reporter en 2021 la demande de subvention pour la vidéo surveillance.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 40.

Le Maire,
Bernard JACQUEMARD